

Monsieur Manuel VALLS
Premier ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75700 Paris SP 07

Cayenne, le 21 avril 2016

Monsieur le Premier ministre,

Le 1^{er} janvier 2016 a marqué la naissance officielle de la Collectivité territoriale de Guyane (CTG).

Cette collectivité résulte, comme vous le savez, de la fusion du Conseil général et du Conseil régional de Guyane, voulue par la population guyanaise, qui s'était exprimée en ce sens lors de la consultation populaire de janvier 2010.

Il s'agit indéniablement d'une avancée très importante, qui nous permet d'être aujourd'hui en capacité de procéder à la mise en synergie de compétences qui étaient anciennement assumées de façons disjointes. L'enjeu pour nous est celui d'une cohérence et d'une efficience accrue des politiques publiques territoriales portées par notre toute nouvelle Assemblée de Guyane, ainsi que d'une représentativité unique, à l'heure où les questions d'intégration des Collectivités françaises d'Amérique dans leur environnement géographique deviennent de plus en plus prégnantes.

Ces perspectives encourageantes risquent toutefois d'être battues en brèche par la réalité de la situation financière de la CTG, qui, en l'état actuel des choses, constitue un frein à sa capacité d'investissement, c'est-à-dire, d'une part, à sa capacité d'assumer ses missions de service public, d'autant plus cruciales pour un territoire aux retards infrastructurels abyssaux et à la croissance démographique exponentielle ; et d'autre part, à la commande publique, dont l'économie guyanaise est extrêmement dépendante.

Afin de pallier ces difficultés, et dans le cadre de notre volonté de procéder à un redressement pérenne des finances de la collectivité, nous avons évoqué plusieurs scénarii avec vous et avec votre gouvernement, et notamment votre Ministre des Outre-mer, à l'occasion de récents déplacements ou via des échanges de courriers.

Outre l'évidente nécessité d'une réduction de nos dépenses d'intervention et d'une maîtrise de notre masse salariale, nous nous dirigerions ainsi vers une augmentation et une diversification des recettes, qui pourrait s'appuyer sur les mesures suivantes :

- Contractualisation par la CTG d'un emprunt garanti par l'Etat auprès des grands prêteurs publics que sont la CDC, l'AFD, et la BEI ;

- Mise en place par la CTG d'une taxe sur les biens et services ;
- Réévaluation du niveau de l'octroi de mer régional.

L'objectif de ces mesures, dans le cadre de l'élaboration du budget primitif 2016, est de permettre à la collectivité d'inscrire, en investissement, les autorisations de programmes et les premiers crédits de paiement qui constitueront le socle de notre programmation pluriannuelle d'investissements, ainsi que de rentrer dans une trajectoire vertueuse de retour aux grands équilibres structurels.

Reste que pour pouvoir véritablement produire leurs effets, et pour être à la fois compris et acceptés localement, ces efforts considérables, qui seront supportés tant par la CTG que par les contribuables de Guyane, devront inmanquablement s'accompagner d'un investissement de l'Etat qui soit à la hauteur des enjeux, et à la hauteur des engagements pris il y a de cela plusieurs années.

Nous ne doutons pas que vous nous rejoindrez sur le fait qu'il serait incompréhensible, voire insupportable, pour la population guyanaise, en l'obligeant à subir le poids du remboursement d'un emprunt, d'effectuer le constat de ce qu'elle pourrait être tentée d'interpréter comme un désengagement de l'Etat, alors même que le Président de la République s'était engagé personnellement, lors de sa venue en Guyane en décembre 2013, à la mise en place d'un plan exceptionnel d'investissement et de rattrapage des retards infrastructurels (le « Pacte d'avenir »).

Si la CTG a vocation à être le fer de lance du développement économique endogène que nous appelons de nos vœux, et qui serait basé sur l'exploitation et la valorisation des richesses de notre territoire, elle ne saurait en aucun cas se substituer à l'Etat, ni assumer à sa place des responsabilités et des engagements financiers qui lui incombent.

C'est pourquoi nous sollicitons, en corollaire des efforts considérables que nous sommes prêts à effectuer de notre côté, votre engagement sur un certain nombre de points qui, pour la plupart, ont déjà été soumis à votre gouvernement ainsi qu'à la présidence de la République à plusieurs reprises :

- Une dotation budgétaire à valoir sur la fiscalité à venir d'un montant de 40 millions d'euros, qui permettrait de lancer des chantiers en l'attente du déblocage des prêts que les prêteurs n'accordent pas avant que la garantie de l'Etat ne soit votée, nonobstant la lettre du Premier Ministre qui atteste de sa volonté.
- Le transfert de propriété du domaine foncier privé de l'Etat à la CTG, avec, dans un premier temps, la cession des 40.000 hectares déjà décidés mais non encore attribués, puis de 100 000 nouveaux hectares à venir dans les mois qui viennent, qui permettront à la CTG de disposer de réserves foncières facilement mobilisables pour la réalisation de projets d'intérêt économique, et de tirer profit de la valorisation de ces parcelles (sans incidence budgétaire pour l'Etat) ;
- Dans l'attente de ce transfert de propriété, la taxation du domaine foncier privé de l'Etat, qui, à ce jour, n'est pas évalué, ce qui permet à l'Etat d'échapper à la taxe sur le foncier non bâti, générant un manque à gagner pour l'ensemble des collectivités de Guyane et pour la Chambre d'agriculture de plus de 400 millions d'euros par an ;
- Le versement compensatoire aux communes des 27 millions d'euros d'octroi de mer annuels transférés unilatéralement par le représentant de l'Etat en Guyane de l'époque au Conseil général, en 1974.

- L'étude de conditions de révision des dispositions applicables à l'industrie spatiale et au CSG en matière fiscale, avec en point de mire le retour au droit commun et le rehaussement de la contribution financière de la base spatiale
- Et, enfin, la formalisation du Pacte d'avenir (son enveloppe, les modalités de sa mobilisation, etc.), conformément à l'engagement pris par le Président de la République lors de sa venue en Guyane en décembre 2013.

Inutile de vous rappeler que sans investissements de la CTG durant l'année 2016, voire 2017, une partie importante des fonds européens pour la période 2014-2020 ne pourrait être mobilisée, avec à la clef de probables dégagements d'office. Vous conviendrez donc avec nous, nous en sommes sûrs, que notre objectif commun doit être de donner, à très court terme, une impulsion décisive pour permettre à la CTG de jouer pleinement son rôle de moteur du développement économique du territoire.

La Guyane se trouve aujourd'hui à un tournant de son histoire.

Soit nous donnons maintenant à la CTG l'élan dont elle a besoin pour assumer ses missions et être performante, ce qui favorisera l'enclenchement d'un cercle vertueux, libérera les énergies, et placera la Guyane dans une dynamique de croissance économique et d'emploi dont nous tirerons tous les bénéfices à court, moyen, et long terme ; soit nous échouons collectivement, et la Guyane s'enlisera alors dans une récession qui, à terme, pourrait bien la mener à la plus grave crise socioéconomique de son histoire.

Comme vous le savez, tous les voyants sont d'ores et déjà au rouge. Les collectivités de Guyane sont toutes endettées à des degrés divers, et ont des difficultés à fonctionner normalement, avec toutes les répercussions que vous pouvez imaginer. Il est plus qu'urgent, et si possible dès les prochaines semaines, d'envoyer un signal fort aux acteurs économiques locaux et à la population, dont nous avons de plus en plus de mal à contenir les impatiences et les inquiétudes.

Sachant pouvoir compter sur votre détermination à nous accompagner dans notre engagement pour une Guyane plus forte, plus dynamique, une Guyane en action et sure d'elle-même, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Rodolphe ALEXANDRE

Président de la CTG

David RICHE

*Président de l'Association
des Maires de Guyane*


Gabriel SERVILLE
Député de Guyane

Antoine KARAM

Sénateur

Georges PATIENT

Sénateur

Chantal BERTHELOT

Députée de Guyane